

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

#### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER 2023 à 13H00

**Date de la convocation :** 12 Janvier 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 Janvier 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Bernard VIGNAUD, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Georges LOPEZ.

#### Membres du Bureau absents excusés :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

#### Membres du Bureau ayant donné procuration :

Stéphane RODIER à Tony BERNARD  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER  
Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD  
Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE

**Secrétaire de séance :** Jean Pierre DUBOST

#### OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) MULTI-SITES DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

**Rapporteur :** Stéphane RODIER, Vice-président

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20220201-12 du 1<sup>er</sup> février 2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites ;  
**Vu** la convention de l'OPAH multi-sites n° 063-03-2022 du 2 septembre 2022 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

Dans le cadre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites, 1 dossier de demande de contribution de propriétaire occupant a été déposé à la Communauté de communes :

Ce dossier a été établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
LAGOUTTE Philippe	PO	10, rue Desaix 63120 COURPIERE	29 584,00 €	10 % Autonomie	2 958,00 €
TOTAL				/	2 958.00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **2 958,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de cette contribution ;
- **Autorise** le versement de contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 26

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Abstentions :

Conseillers présents : 20

Pour : 26

Représentés : 6

Contre : 0

Non-participation :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon